

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DE SANTÉ

Filière Soins Infirmiers

LE MÉTIER

L'infirmier est le professionnel de santé responsable de la prise en charge globale du patient, sur les plans

- physiologique
- social
- psychologique

au sein de l'équipe médicale.

Il dispense des soins de nature préventive, curative, palliative qui visent à : promouvoir, maintenir, restaurer la santé en intégrant qualité technique et qualité des relations avec le patient.

- Analyse les situations de soins
- Conception des projets de soins personnalisés
- Soins de confort et de bien-être des patients
- Mise en œuvre des traitements
- Exécution des prescriptions médicales
- Surveillance des traitements

C'est un métier à haute responsabilité qui exige beaucoup de rigueur, vigilance, technicité et d'empathie.

LA FORMATION

Diplôme d'État Infirmier (DEI) grade licence - 3 ans

50% du temps : apports théoriques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) dispensés les IFSI en partenariat avec l'UPEC.

50% du temps : stages pratiques en milieu intra ou extrahospitalier

La formation théorique couvre les domaines suivants :

- Sciences infirmières et raisonnement clinique
- Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion du risques
- Prévention et promotion de la santé
- Communication, travail en équipe et leadership
- Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

STAGE

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
	12 semaines	26 semaines	28 semaines

Scolarité Formations Professionnelles de Santé - Filière Soins Infirmiers

Faculté de Santé
Modulaire A - Bureaux 1031
8 rue du Général Sarrail - 94000 Créteil
ifsi@u-pec.fr

Et scolarité de chaque Institut



LIEUX D'EXERCICE

- Structure de soins (hôpital, clinique)
- Hospitalisation à domicile
- Établissement scolaire
- Entreprise (médecine du travail)
- Cabinet libéral
- Structure d'accueil (crèche, maison de retraite, maison d'accueil spécialisée)

OÙ ?

Lieux d'enseignement

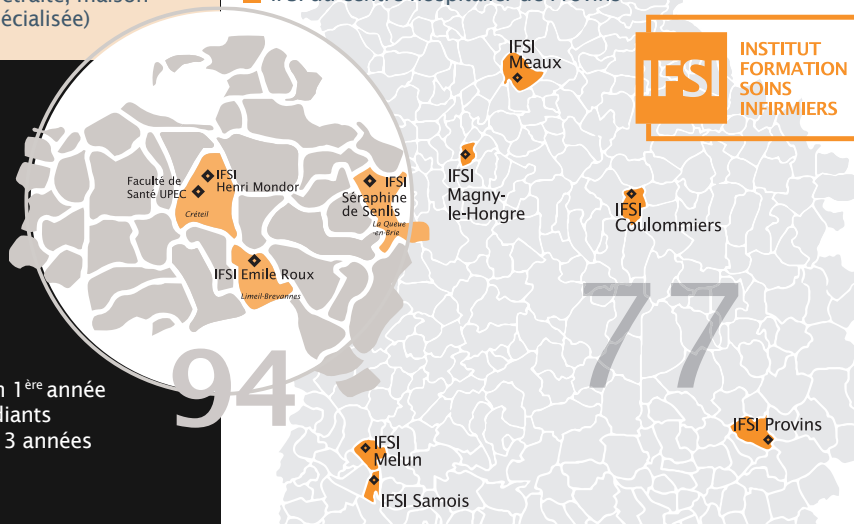
9 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en partenariat avec l'UPEC, répartis sur le territoire Est-Francilien.

- IFSI Groupement Hospitalier de l'Est Francilien (Meaux, Coulommiers et Magny Le Hongre)
- IFSI du groupement hospitalier sud : Samoies et Melun
- IFSI de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris : Henri Mondor (Créteil) et Émile Roux (Limeil-Brévannes)
- IFSI Séraphine de Senlis (la Queue-en-Brie)
- IFSI du centre hospitalier de Provins

CHIFFRES

Capacité d'accueil

1392 places en 1^{ère} année
Plus 3000 étudiants inscrits sur les 3 années



COMMENT ?

Accès à la formation

- 1^{ère} année : accès après le baccalauréat via Parcoursup
- 2^{ème} année : accès après une 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de Licence Sciences pour la Santé (LSPS) à l'UPEC
- Formation professionnelle continue : accès pour des professionnels de santé qui souhaitent se reconverter

APRÈS

Poursuite d'études et débouchés

L'infirmier diplômé d'État (IDE) peut évoluer dans sa carrière.

Domaine du soin

- Diplômes d'État de "spécialité" : devenir infirmier puériculteur, infirmier debloc opératoire ou infirmier anesthésiste
- Diplômes d'État "exercice en pratique avancée" : devenir infirmier en pratique avancée
- Formations de cadre de santé : changement de fonctions vers du management d'équipes ou de la formation

Domaine de l'enseignement et de la recherche

- Master scientifique, puis doctorat : pour accéder à des postes d'enseignants-chercheurs en sciences infirmières

